



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Siège social : 5 route de Clermont 03000 MOULINS
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
J.O. du 7 janvier 1981

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 23 septembre 2023 à Varennes sur Allier

I. APPEL DES CLUBS - VERIFICATION DES POUVOIRS - DESIGNATION DES ASSESSEURS

N° Club	CLUB	Nombre de voix	représentation
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	4	Le Président Denis LLADO procuration à Daniel GUILLOT
03 03 003	AST TREIGNAT	8	Le Président Jean-Pierre CHAULIER
03 03 004	STA CUSSET	6	Le Président Christian KOELLER
03 03 006	CSLG MONTLUÇON	5	Non représenté
03 03 006	BALL TRAP MONTLUÇON QUINSSAINES	3	Le Président Christophe BLOIS
03 03 095	TIR CIBLE RPNA	3	Le Président Mikaël PERRUCHE
03 03 143	STS MONTLUÇON	4	Le Président Michel BARBENCHON
03 03 144	ASTA MOULINS	7	Le Président Daniel GUILLOT
03 03 145	ST BOURBON L'ARCHAMBAULT	2	Le Président David GOULERET
03 03 170	REX-CLUB DOMÉRATOIS	4	Le Président Gino SIMONUTTI procuration à Pierre BESSIERE
03 03 252	TS VICHY	6	Le Président Loïc BIRON
	Total des voix	52	

Clubs présents ou représentés : 10 sur 11
Soit un total de 47 voix sur 52

Le quorum du quart des membres et des voix est donc largement atteint.

Afin d'encadrer les potentiels votes à venir, le Président demande des volontaires dans l'Assemblée qui ne soient pas élus dans le CD actuel. Se portent scrutateurs Michel BARBENCHON et Corentin GUILLOT et en assesseurs David GOULERET et Loïc BIRON.

Le Président les remercie.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président du Comité Départemental Daniel GUILLOT ouvre la séance à 15 h en présentant les excuses de Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental de l'Allier, retenu par d'autres engagements. Monsieur François BROCHET, conseiller départemental délégué au Sport, est également excusé.

Il remercie les personnes présentes pour leur participation aux travaux de cette assemblée et présente les invités : Monsieur Roger LITAUDON, maire de Varennes sur Allier et représentant Monsieur Claude RIBOULET. Monsieur Roger LITAUDON est également accompagné de la 4ème adjointe de la mairie de Varennes sur Allier, Madame Aude PARRET-BONMARTIN, en charge de la vie associative et sportive et de la jeunesse. Mesdames Annie DAVID et Catherine LORI, représentant le CDOS03 en l'absence excusée de monsieur Jean-Luc FRAMONT.

Il remercie également Didier COLSON, qui a œuvré à la préparation de la salle, et Corentin GUILLOT pour la présentation de l'ensemble des documents par vidéo-projection.

Une minute de silence est observée, afin d'avoir une pensée pour Daniel LATGÉ, licencié à l'ASTAM jusqu'en 2016, qui s'est éteint en avril 2023 après avoir lutté contre la maladie.

2 INTERVENTION DE MONSIEUR LITAUDON, ÉLU DÉPARTEMENTAL ET MAIRE DE VARENNES SUR ALLIER

Monsieur Roger LITAUDON remercie le président Daniel GUILLOT et les membres du Comité Départemental de Tir de l'Allier, d'avoir choisi sa commune pour tenir leur assemblée générale. Il précise que c'est toujours un plaisir d'accueillir les associations, même si ce sport n'est pas sur sa ville. Il remercie également les bénévoles qui œuvrent pour les associations, maillon indispensable mais qui devient une denrée rare. Il précise que la salle où il nous reçoit, est à la disposition des associations.

3 REMISE DE TROPHÉES

Le président Daniel GUILLOT annonce que le Comité Départemental de Tir de l'Allier a décidé de remettre des trophées aux athlètes qui se sont illustrés lors des championnats de France. Cette remise se fera en fin d'assemblée générale. Les récipiendaires, Jean-Michel BRULET, Hugues JOVIN, Alix BARRAUD, Philippe BOURMAUD, Joceran PINON, Jean-Luc BIGNET, Jean-Claude DACHER, Philippe MARTINANT, Laurent PATET, Jean-Luc MATICHARD, Stéphane TYSSIER, Jeanne AURICHE, Nicolas DESGOUTTES.

4 COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 SEPTEMBRE 2022

Le Président demande aux membres de l'Assemblée si les termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2022 appellent des remarques particulières. Aucune observation n'est faite.

Approbation du procès-verbal :

Personne ne demande le vote à bulletin secret

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

5 RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président donne lecture de son rapport moral (annexe) pour l'exercice 2022-2023. Celui-ci n'appelle aucune question des membres présents. Bien que ce ne soit pas une obligation, le rapport est soumis au vote de l'Assemblée.

Approbation du rapport moral du Président :

Personne ne demande le vote à bulletin secret.

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

6 ARBITRAGE

Didier COLSON, Responsable Départemental de l'Arbitrage, fait un point sur l'arbitrage des différents compétitions départementales organisées dans l'Allier, sur les différents clubs.

Il donne lecture également des arbitres de l'Allier qui ont participé à des championnats de France et aux Inter-ligues.

7 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SPORTIFS

Élisabeth de Prigounoff présente les résultats sportifs. La saison 2022-2023 fut une saison riche en événements de tir sportif pour l'Allier, étant donné que les installations de nos clubs de tir permettent la réalisation de championnats au niveau départemental, régional et même France, ce qui fut le cas de l'AST La Treignatoise en collaboration avec la ville de Montluçon, au parc des expositions.

8 RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Bruno BEZANÇON donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice (annexe) et commente les différents documents présentés à l'Assemblée, présentation du bilan (actif-passif) 4291.43 €, présentation du compte de résultat -3544.19 €.

9 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur Gérard BROSSE, vérificateur aux comptes, a procédé à toutes les vérifications. Les comptes du Comité ont donc été vérifiés et c'est Elisabeth de PRIGOUNOFF qui en fait lecture devant l'Assemblée.

Le Président demande ensuite à cette dernière de donner quitus au Trésorier pour sa saine gestion. Approbation du rapport financier et des comptes de l'année écoulée (2022-2023) :

Personne ne demande le vote à bulletin secret.

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport financier et les comptes de l'exercice écoulé (2022-2023) sont approuvés à l'unanimité.

10 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice (-3544.19 €) au compte de « report à Nouveau ».

Personne ne demande le vote à bulletin secret.

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11 BUDGET PRÉVISIONNEL

Le trésorier Bruno BEZANÇON reprend la parole pour commenter les prévisions par poste. Il précise que le budget reviendra à l'équilibre, grâce au 2€ supplémentaires votés l'année précédente ajoutés aux 5 € de la part départementale sur chaque licence.

Personne ne demande le vote à bulletin secret.

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

12 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des candidats pour les deux postes à pourvoir. Personne ne propose sa candidature.

Le Président signale aux membres présents que Monsieur Gérard BROSSE avait donné son accord pour continuer cette mission de vérificateur aux comptes.

Le Président propose de mettre sa candidature au vote.

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

POUR : 47

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur Gérard BROSSE est élu vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023-2024 à l'unanimité. Vifs applaudissements.

13 COTISATION des Clubs 2023-2024

Le Président rappelle les termes de l'article 6 de nos statuts : *Les sociétés de tir affiliées contribuent au fonctionnement du Comité Départemental par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont fixées par l'Assemblée Générale.*

Son montant, fixé à 10 € fera l'objet d'un courrier d'appel à cotisation, qui sera envoyé à l'ensemble des Présidents des clubs.

14 Calendrier sportif départemental pour la saison 2023-2024

Le Président présente aux membres le calendrier sportif départemental, qui est complet pour la saison hiver. Il précise également que la saison été sera très courte, qu'il faudra prévoir les dates au plus tôt (demandes des organisateurs), et que des dates de championnats risquent de se chevaucher en raison des Jeux Olympiques d'été.

15 REMISE DES TROPHÉES

Le Président remercie les athlètes bourbonnais qui se sont déplacés pour recevoir un trophée, en remerciement pour leur performance nationale et pour faire rayonner notre sport bien au-delà de nos frontières départementales.

Le Président redit qu'il est ravi que la majorité des athlètes invités aient fait le déplacement. Cette remise de trophées sera renouvelée les saisons suivantes. Il convient en effet de maintenir ces moments intenses et riches en émotion, lors desquels les athlètes et dirigeants se retrouvent à l'unisson.

16 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question écrite n'a été transmise au Président. Toutefois, et comme à l'accoutumée, le Président demande s'il y a des questions.

17 INTERVENTIONS DES INVITÉS

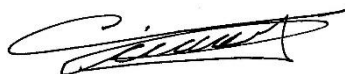
Le Président donne ensuite la parole à l'adjointe à Monsieur le Maire de Varennes et à mesdames David et Lori.

Madame Aude PARRET-BONMARTIN, 4^{ème} adjointe remercie les membres présents et de découvrir le tir sportif, même si par l'intermédiaire de Madame Colson, elle a pu en apprendre un peu plus sur ce sport spécifique. Elle déclare que c'est toujours intéressant de rencontrer les associations, de connaître leurs engagements et qu'aujourd'hui, cela permet de faire connaître sa commune au sein du tir sportif de l'Allier.

Mesdames Annie DAVID et Catherine LORI remercient le président Daniel GUILLOT de leur avoir préparé un dossier complet, ainsi que l'ensemble des personnes présentes pour cette assemblée générale. Elles remercient également les sportifs et les bénévoles qui sont les piliers des clubs. Sans eux, il n'y aurait plus de clubs.

Sur l'invitation du Président Daniel GUILLOT, les membres de l'assemblée sont appelés à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 17 heures 30'.

Le Président,	La Secrétaire,
	
Daniel GUILLOT	Élisabeth de PRIGOUNOFF